



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-TROISIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
Point 16 de l'ordre du jour provisoire

A53/INF.DOC./4
27 avril 2000

Situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, et assistance sanitaire à cette population

Le Directeur général a l'honneur de soumettre à l'attention de l'Assemblée de la Santé le rapport annuel ci-joint du Directeur de la Santé de l'UNRWA pour 1999.

ANNEXE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE LA SANTE DE L'UNRWA POUR 1999**INTRODUCTION**

1. Pratiquement six ans après le transfert de la responsabilité du système de santé à l'Autorité palestinienne, les services de santé de la Bande de Gaza et de Cisjordanie continuent d'être assurés par divers dispensateurs de soins, dont le Ministère de la Santé, l'UNRWA, les organisations non gouvernementales et le secteur privé. Par ailleurs, certaines sections de la population ont accès aux plans d'assurance-maladie israéliens. Malgré les efforts qui sont déployés pour éviter le double emploi, le chevauchement et les priorités incompatibles, la rationalisation des politiques sanitaires et des approches stratégiques n'a guère progressé. Pratiquement tous les dispensateurs de soins pâttissent de déficits budgétaires importants et de la piètre coordination de l'aide internationale.

2. Le profil démographique et épidémiologique des réfugiés palestiniens ressemble à celui de maintes populations dont l'état de santé est en train de passer d'un stade en développement à un stade développé. Environ 65 % de la population de la Bande de Gaza et 56 % de celle de Cisjordanie sont composés de femmes en âge de procréer et d'enfants de moins de 15 ans. L'augmentation de l'espérance de vie, la réduction de la mortalité infanto-juvénile, l'accroissement de la morbidité et de la mortalité dues aux maladies non transmissibles et l'insuffisance de l'hygiène du milieu ont tous contribué à une situation dans laquelle les services de santé publique ont dû faire face au double fardeau de la maladie et aux conséquences d'une croissance démographique rapide.

SERVICES DE SANTE DE L'UNRWA AUX REFUGIES

3. Depuis 1950, aux termes d'un accord conclu avec l'UNRWA, l'OMS assure l'encadrement technique du programme de soins de santé de l'Office grâce au soutien constant du Bureau régional OMS de la Méditerranée orientale, à la coopération du personnel du Siège de l'OMS, et à l'affectation au Siège de l'UNRWA, au titre d'un prêt non remboursable, du Directeur de la Santé de l'UNRWA et d'autres responsables.

4. Depuis, l'UNRWA est le principal dispensateur de soins de santé aux réfugiés palestiniens dans les cinq secteurs de sa zone d'opération – Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Bande de Gaza et Cisjordanie. Le nombre total de réfugiés enregistrés auprès de l'UNRWA en 1999 était d'environ 3,7 millions, dont 1 384 000 dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie, soit environ la moitié de la population totale de Palestine. Sur l'ensemble des réfugiés, 27 % de ceux de Cisjordanie et 55 % de ceux de la Bande de Gaza vivaient dans 27 camps surpeuplés aux conditions sanitaires médiocres.

5. Avec un budget de la santé qui représente approximativement la moitié des ressources budgétaires allouées par le Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne, l'UNRWA a fourni des soins de santé primaires complets aux réfugiés palestiniens, et notamment des services médicaux essentiels, des services de lutte contre la maladie et des services de santé familiale, y compris la planification familiale. Ces services ont été fournis directement et gratuitement par l'intermédiaire du réseau de l'Office, à savoir 51 établissements de soins de santé primaires à l'intérieur et à l'extérieur des camps, 34 en Cisjordanie

et 17 dans la Bande de Gaza. Compte tenu de la charge de travail élevée à Gaza, un système d'équipes alternées a été maintenu dans les six centres de santé situés dans les camps les plus importants.

6. Sur les 51 établissements de soins de santé primaires, 38 disposaient de laboratoires entièrement équipés, 35 de cliniques dentaires et tous offraient des services de planification familiale faisant partie intégrante des services de santé maternelle et infantile. Ces établissements dispensaient également des soins spéciaux pour le diabète sucré et l'hypertension dans le cadre du programme intégré de lutte contre les maladies non transmissibles. En outre, six maternités incorporées aux centres de santé dans les camps les plus importants de Gaza ont permis aux femmes enceintes d'accoucher en toute sécurité et six centres de physiothérapie dans la Bande de Gaza et en Cisjordanie ont offert des services de rééducation aux réfugiés.

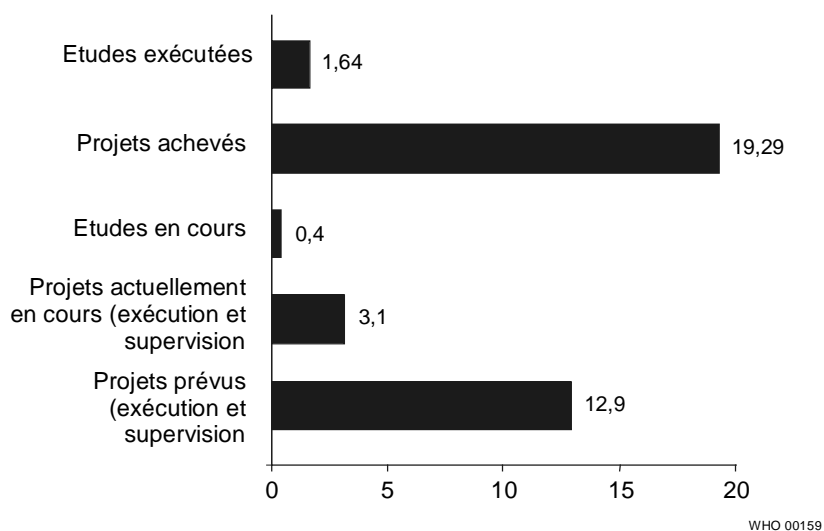
7. En 1999, les établissements de soins de santé primaires de l'UNRWA ont assuré plus de 2,5 millions de consultations médicales, 760 000 soins infirmiers et plus de 194 000 consultations dentaires. En outre, 36 630 femmes enceintes ont reçu des soins prénatals dans ces établissements et 102 000 enfants de moins de trois ans des soins préventifs complets – contrôle de la croissance, vaccination et surveillance médicale. Plus de 9000 nouvelles adeptes de la planification familiale se sont inscrites au programme, ce qui a porté à 35 780 le nombre total de ces adeptes. Plus de 70 % d'entre elles vivaient à Gaza, où l'UNRWA, principal dispensateur de soins, s'occupe d'environ deux tiers de la population totale, résidents et réfugiés. L'incidence zéro de la poliomyélite et du tétanos néonatal a été maintenue et la couverture vaccinale était pratiquement totale tant pour la vaccination initiale que pour les vaccinations de rappel.

8. L'UNRWA a continué de mettre l'accent sur les activités sanitaires éducatives à l'intention des écoliers et des adolescents. Les programmes spéciaux sur la prévention du tabagisme et du VIH/SIDA, mis en place les années précédentes, se sont poursuivis en tant qu'activités multisectorielles avec la pleine participation des enseignants.

9. Outre les services offerts au niveau primaire, l'UNRWA a participé aux dépenses d'hospitalisation des réfugiés dans les hôpitaux privés de la Bande de Gaza et de Cisjordanie, et a fourni une aide directe en mettant à disposition l'hôpital de 43 lits qu'il a à Qalqilia en Cisjordanie. Plus de 19 800 malades réfugiés ont été soignés dans un hôpital en 1999, ce qui équivaut à 72 000 journées d'hôpital.

10. Dans le secteur de l'hygiène du milieu, l'UNRWA a entrepris une série d'études de faisabilité, préparé des plans techniques détaillés et contribué largement à l'amélioration de la médiocre infrastructure des camps de réfugiés et des municipalités adjacentes dans le cadre de son Programme spécial d'hygiène du milieu à Gaza. La figure ci-après donne une idée des progrès réalisés jusqu'ici dans le cadre de ce programme et des projets prévus en attente de financement.

Projets achevés ou prévus dans le cadre du Programme spécial d'hygiène du milieu, Gaza



COOPERATION EN MATIERE DE SANTE

11. Fidèle à son engagement, l'UNRWA est associé à la reconstruction et à l'instauration d'un système de soins de santé durable en Palestine dans la limite des moyens dont il dispose et de tout cadre jugé approprié par l'Autorité palestinienne. Toutefois, les circonstances actuelles et les restrictions imposées au mouvement du personnel local entre Gaza et la Cisjordanie ont continué à avoir des effets néfastes sur la promotion de la coordination en matière de santé non seulement au sein de l'UNRWA, mais également entre l'UNRWA et d'autres dispensateurs de soins.

12. La coopération entre l'UNRWA, le Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne et les organisations non gouvernementales en 1999 a couvert plusieurs domaines – surveillance des maladies et lutte contre celles-ci, santé maternelle et mise en valeur des ressources humaines pour la santé. Les politiques de vaccination de l'UNRWA et du Ministère de la Santé ont été rationalisées conformément aux concepts et principes de l'OMS. Entre-temps, l'UNRWA a continué de recevoir la quantité requise des six antigènes du programme élargi de vaccination ainsi que les vaccins contre l'hépatite B et contre la rougeole, les oreillons et la rubéole sous forme de contribution en nature du Ministère de la Santé. L'UNRWA a également participé aux journées nationales de vaccination contre la poliomyélite et à la campagne de vaccination de masse contre la rougeole en Cisjordanie.

13. La coopération dans le domaine de la surveillance des maladies et de la lutte contre celles-ci a aussi porté sur la mise en oeuvre de la stratégie DOTS (traitement de brève durée sous surveillance directe) pour lutter contre la tuberculose dès 1999, en coordination avec le programme national de lutte antituberculeuse. L'UNRWA participe également au programme national de lutte contre la brucellose chez l'homme.

14. Le projet sur la santé maternelle, d'une durée de trois ans, relatif à la mise au point de matériels d'enseignement à distance sur les soins prénatals, la planification familiale, les systèmes d'information

pour la gestion et de management total de la qualité s'est achevé avec l'aide de la Kingston University (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et la participation pleine et entière du Ministère de la Santé et des organisations non gouvernementales locales dans la Bande de Gaza. Non seulement ce projet a permis à tous les partenaires du projet de renforcer leurs moyens d'action, mais il a aussi aidé à rationaliser plusieurs aspects concernant les normes de service et les pratiques de tous les dispensateurs de soins de la Bande de Gaza. Des dispositions ont été prises durant l'année pour veiller à la viabilité future du projet et en étendre les activités à la Cisjordanie, en s'appuyant sur les moyens institutionnels mis en place jusque-là au niveau local.

15. Des membres du personnel du Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne ont participé au programme de formation organisé par l'UNRWA en collaboration avec le centre collaborateur de l'OMS aux Centres de Lutte contre la Maladie (Atlanta, Etats-Unis d'Amérique). Ce programme, qui vise à accroître le potentiel institutionnel des administrateurs de niveaux supérieur et moyen dans le domaine de l'épidémiologie et du conseil en santé génésique, existe depuis 1997 et a été maintenu en 1999. Des participants de l'UNRWA et du Ministère de la Santé ont identifié des projets conjoints de recherche sur les services de santé qui ont été exécutés dans le cadre de ce programme. Ce projet a permis de constituer un noyau de formateurs qui a déjà commencé à former des instructeurs parmi le personnel.

16. Après plusieurs contretemps, la Commission européenne, le Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne, l'Equipe internationale de gestion et l'UNRWA ont signé une note pour mémoire en novembre 1999 marquant le transfert définitif de la direction de l'Hôpital européen de Gaza à l'Equipe de gestion internationale et le début de la phase de mise en route.

17. Selon la proposition de plan d'exploitation préparée par l'Equipe de gestion, les premières consultations externes débiteront le 15 juillet 2000, les premiers malades seront hospitalisés le 15 décembre 2000 et l'hôpital sera complètement opérationnel le 15 janvier 2001. Il sera alors intégré dans le système de santé de l'Autorité palestinienne. Il est prévu pour offrir une capacité de 291 lits, y compris les soins intensifs et prénatals. L'UNRWA, qui a achevé les travaux de construction et acquis la majeure partie de l'équipement en novembre 1996, envisage d'acheter les services dudit hôpital pour soigner les réfugiés.

18. L'UNRWA participe également à la création d'un laboratoire de santé publique à Ramallah en Cisjordanie. A la fin de l'année, la construction était à moitié achevée. Ce projet, financé par le Gouvernement italien, sera repris par le Ministère de la Santé de l'Autorité palestinienne et intégré dans son système de santé.

= = =